



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 30 août, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 23 août 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, Adjointes, ainsi que :

Mesdames et Messieurs, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Héléne LEVA, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Jacques ROBIN, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Jeanne VUAGNOUX, Laurent DEMOLIS, Dominique PETITJEAN, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE.

Procurations

Mme Laurence PILLONEL a reçu procuration de Mme Jeanne VUAGNOUX
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Dominique PETITJEAN
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de M. Patrice BOUTHORS
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET
Mme Florence PIGNIER a reçu procuration de Mme Virginie SUATON
M. Italo GARD a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Monsieur Philipp DALHEIMER

Nombre de conseillers : 27

En exercice	: 27	Pour	:	26
Présents	: 19	Contre	:	/
Votants	: 26	Abstention	:	/

2.1. AFFAIRES FONCIERES - CONSORTS PELLEGRINELLI / COMMUNE DE VEIGY-FONCENEX

Madame le Maire,

RAPPELLE que, dans le cadre de l'aménagement piéton existant route de Foncenex et prévoyant l'éclairage public le long de cette dernière, l'acquisition de terrain est nécessaire.

PROPOSE à l'assemblée d'acheter 234 m² de la parcelle cadastrée D 29 située au lieu-dit « Foncenex », appartenant à Messieurs Henri et Jean-Claude PELLEGRINELLI, les propriétaires ayant donné leur accord respectif pour céder cette partie de la parcelle à 10€/m² pour l'aménagement piéton de la route de Foncenex.

INDIQUE, qu'au vu de sa valeur, cette transaction n'est pas soumise à l'avis de France Domaine.

Vu l'article L1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) qui précise que les collectivités territoriales acquièrent à l'amiable des biens immobiliers,

Vu la possibilité offerte aux communes de s'écarter de l'avis de France Domaine à condition d'en justifier l'intérêt public local,

Considérant les accords écrits des propriétaires en date du 16 avril 2024 et du 15 juillet 2024 pour céder ces parties des parcelles à la commune pour une valeur de 10 €/m²,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ACCÉPTE l'achat d'environ 234 m² de la parcelle cadastrée D 29 située au lieu-dit « Foncenex », appartenant à Messieurs Henri et Jean-Claude PELLEGRINELLI pour une valeur de 10 €/m².

PRÉCISE qu'en raison de leur destination, les parties de parcelles acquises par la commune seront classées de fait dans le Domaine Public routier communal.

PRÉCISE que tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la commune et que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2024.

AUTORISE Madame le Maire à poursuivre la procédure et à signer l'acte de vente, ainsi que tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 5 SEP. 2024

Publié, Affiché ou notifié le : - 5 SEP. 2024

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 30 août 2024

Le Maire – Catherine BASTARD





Le secrétaire de séance – Philipp DALHEIMER

